Saint-Malo, Le Touquet, La Grande-Motte : les villes qui nous pompent l’air avec le masque obligatoire

écrit par François des Groux | 8 juillet 2021

Vous vous imaginez masqué, comme en Espagne, pendant toutes les vacances, en ville ou sur la plage ?

Journaux télévisés alarmistes, décompte journalier des contaminations et des morts, arrivée précoce de la quatrième vague, vaccination obligatoire pour le personnel soignant dès la fin juillet, apparition des variants Delta, Epsilon et Lambda… gnagnagna gnagna.

Covid-19 : à quoi pourrait ressembler la 4ème vague

Jugée inexorable par les épidémiologistes, la quatrième vague de coronavirus pourrait de nouveau frapper les hôpitaux. Reste à savoir quand.

→ **Covid-19 : 28 morts dans les hôpitaux français, 4081 nouveaux cas en 24 heures**

→ **Covid-19 : est-il risqué de partir en vacances dans les pays où le variant Delta circule ?**

Etes-vous favorable à l'extension du pass sanitaire à l'ensemble des lieux publics ?

Oui	63,38%
Non	36,62%

Exemple d'articles à la chaîne sur le Covid (Le Figaro)

A peine les vacances commencées que l'on nous les gâche déjà. La rentrée sera terrible nous avertissent en chœur gouvernement et médias si les derniers Gaulois réfractaires à la piquouze Big Pharma ne s'injectent pas la potion magique réputée nous débarrasser enfin de la pandémie.

Et comme au premier confinement, certains maires recommencent leurs coronadingueries paranoïaques en multipliant les arrêtés comme par exemple le retour du port obligatoire de la muselière en centre-ville voire même sur les plages.

Les sports de plein air… masqués. Le pied ! (Ici, plage du Prado à Marseille, le 1er juin 2020)

Ainsi, non contente d'avoir annulé la Grande braderie de Lille de 4 et 4 septembre *« par précaution »*, Martine Aubry en concertation avec le préfet, *« a donc décidé de maintenir l'obligation du port du masque dans les rues piétonnes le samedi, dans le centre-ville lillois [et] sur les marchés »* (Actu17)

Et même en Bretagne, à Saint-Malo, ancienne cité corsaire qui tremble désormais devant le variant Delta et qui se prépare pourtant à un été caniculaire (Ouest-France) : masque obligatoire à l'intérieur des fortifications, *« sur les remparts de 11h à 21h, dans les marchés de plein air, les brocantes, les braderies, les trocs, puces et les vide-greniers, dans toute file d'attente sur l'espace public, les rassemblements revendicatifs, culturels, sportifs ou festifs organisés sur la voie publique »* (Le Télégramme).

Et ce, jusqu'au 26 juillet, en sachant que l'année dernière, l'arrêté s'était prolongé jusqu'en septembre…

Au Touquet, c’est pareil ainsi qu’à Montpellier et dans les stations balnéaires du cap d’Agde, de Palavas-les-Flots et de la Grande Motte, même sur le littoral ! Bientôt le masque obligatoire pour les *tout-nus* des plages nudistes ?

Faudra-t-il s’habituer à vivre comme les Asiatiques, masqués partout *ad vitam æternam* ?

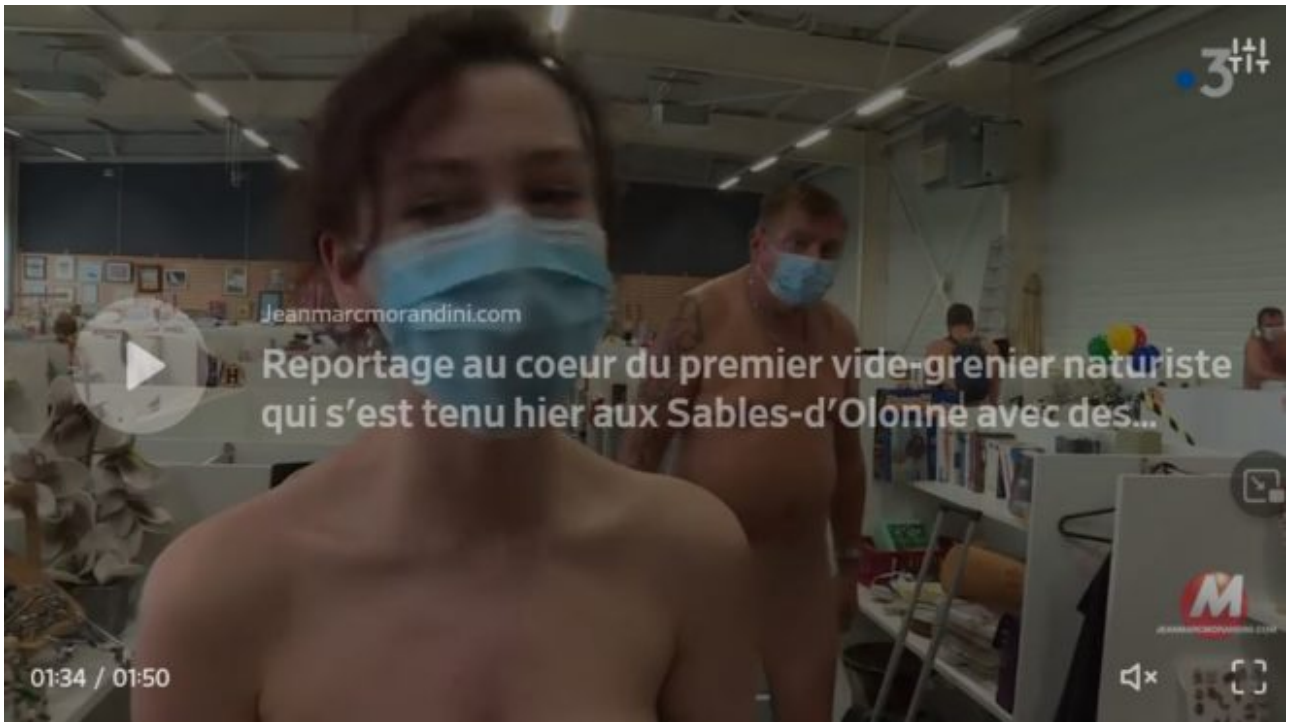

Nus mais masqués… vide-grenier naturiste aux Sables-d’Olonne

Covid-19 : ces villes françaises où vous devrez porter le masque dans la rue cet été

[…] Dans les vieilles rues pavées de Saint-Malo, il y a comme un air de déjà vu. Les policiers municipaux avertissent les passants que le port du masque est redevenu obligatoire depuis quelques jours à l’intérieur des fortifications […] La mesure est plutôt bien acceptée même si certains ont du mal, notamment sur les remparts. *« On le met quand on est dans les ruelles de Saint-Malo, mais là, c’est vrai que j’ai baissé le masque »,* reconnaît un touriste, interrogé dans le 20H de TF1.

Consigne identique au Touquet, dans le Pas-de-Calais. Ici, on

peut se promener sur la digue ou sur la plage sans le masque, mais lorsque l'on rentre dans l'artère principale, il faut le remettre. Le maire de la station balnéaire craint en effet la propagation du variant Delta, alors il préfère prévenir plutôt que de reconfiner.

« L'épidémie reprend, il y a un risque de quatrième vague, donc il faut anticiper plutôt que d'essayer de courir après le virus et la crise sanitaire comme on l'a fait malheureusement trop souvent », réagit le maire LR Daniel Fasquelle.

Lille, Paris, Montpellier…

Toujours dans le Nord, à Lille, le masque reste également obligatoire lorsque l'on fait son shopping en ville. Dans son arrêté, la préfecture précise l'obligation de porter son masque *« dans les zones piétonnes, permanentes et temporaires, les samedis et jours d'événements particuliers entraînant une forte concentration de personnes »*.

Dans l'Eure, la préfecture a défini en détail les zones où le masque reste obligatoire à l'extérieur, en plus des rassemblements organisés et prévus (comme les marchés, les brocantes, etc.).

Ainsi, il l'est *« dans un rayon de 50 m »* aux abords des entrées et sorties des gares lorsqu'elles sont ouvertes, autour des centres commerciaux, des lieux de culte lors des cérémonies et des écoles lors des rentrées et sorties des classes. Il l'est aussi aux arrêts de bus.

Des mesures quasi identiques ont été adoptées par la préfecture de police de Paris qui anticipe l'arrivée des touristes. Même constat en Gironde et dans les Landes…

En Loire-Atlantique, c'est dans les *« rues et zones piétonnes très fréquentées »* que le port du masque reste obligatoire.

Tandis qu'en Ardèche, le masque reste obligatoire dans *« les*

zones des centres-bourgs, centres-villes et sites caractérisés par une forte concentration du public, lorsque les règles de distanciation physique ne peuvent pas être respectées ».

Dans l'Hérault, la préfecture a, quant à elle, listé les « *rues bondées et zones piétonnes très fréquentées* ». Ainsi, dans le centre de Montpellier, le port du masque est obligatoire du vendredi au samedi, de 14 à 19 heures et les stations balnéaires n'échappent pas aux restrictions.

Il l'est aussi tous les jours, de 18 à 23 heures, dans certaines rues du cap d'Agde, de Palavas-les-Flots et de la Grande Motte.

https://www.lci.fr/sante/covid-19-dans-quelles-villes-francaises-devrez-vous-porter-le-masque-dans-la-rue-cet-ete-2190766.html

Qu'a-t-on le droit de faire sur la plage avec les restrictions sanitaires ? / MIDI LIBRE - JEAN-MICHEL MART

Pas de masque ? Feu à volonté !